



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 juin 2018
Convocation des conseillers :
le 8 juin 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 juin 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Taina Bofferding, Mike Hansen, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Line Wies, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 12.3. Crédit spécial relatif au Pavillon 4 Place de la Résistance; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial d'un montant de 50.000 € pour l'aménagement de bureaux du Pavillon 4 Place de la Résistance.

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/492/221312/18068 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2018;

Considérant que ce crédit sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2018 à l'article 4/612/221312/14020 "Nonnewisen - Lot 6N - construction";

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le crédit spécial de 50.000 € pour l'aménagement de bureaux du Pavillon 4 Place de la Résistance.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre